

La phase II du Pôle (2014-2017) structure la programmation d'actions autour de deux piliers stratégiques.

Le premier pilier du projet est la chaîne PPBSE (Planification – Programmation Budgétaire – Suivi-Evaluation), qui constitue le cœur de l'action du Pôle.

Les appuis en cadrage macroéconomique, sur lesquels sont fondés les stratégies nationales de développement et les budgets des Etats, viennent s'intégrer de manière cohérente dans la chaîne à des fins de meilleures prévisions des recettes et de programmation des dépenses.

L'incorporation des activités en contrôle externe dans la chaîne permet d'améliorer la transparence de l'action publique en renforçant le suivi des résultats des stratégies nationales et politiques sectorielles, le contrôle de la performance et l'évaluation des politiques publiques.

La chaîne prend également en compte les soutiens à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi des réformes des finances publiques, tant au niveau régional que national.

La fiscalité est le deuxième pilier du projet. Il englobe la mobilisation des ressources fiscales nationales, la mobilisation des recettes locales et la gouvernance fiscale. Il inclut l'appui aux Commissions régionales dans le processus d'harmonisation fiscale.

A ces deux piliers viennent s'ajouter les dimensions transversales de genre, emploi, énergie et changement climatique. L'objectif est de s'assurer que ces dimensions soient prises en compte dans la planification et la budgétisation des stratégies de développement.

Les axes de travail du Pôle s'intègrent aux nouveaux axes stratégiques du PNUD, notamment l'axe 1 (adoption de voies de développement durable aptes à éradiquer la pauvreté extrême et réduire les inégalités) et l'axe 2 (développement de système de gouvernance démocratique inclusifs et efficaces) , en faveur de l'atteinte des OMD et du développement durable.

Périmètre technique

Vendredi, 18 Avril 2014 18:49 - Mis à jour Mardi, 03 Mai 2016 13:40
